



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements de santé

Question écrite n° 106690

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos du rapport d'information sur la tarification à l'activité dans les établissements de santé, présenté par le député Jean-Marie Rolland. Plus précisément, parmi les préconisations retenues par les auteurs, ceux-ci recommandent notamment, en matière de convergence intrasectorielle dans le secteur privé, d'éviter que le coefficient de haute technicité neutralise la redistribution. Aussi, il souhaite qu'il lui indique sa position et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106690

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10536